

*Initiatives ministérielles*

vestir, une économie qui va créer des emplois et faire progresser le pays.

Et cela, monsieur le Président, c'est important. La TPS nous assure annuellement des revenus importants. Elle est bonne également pour le commerce. On sait que autant ceux qui produisent et vendent au Canada que ceux qui produisent et vendent à l'extérieur sont avantagés avec la TPS par rapport à l'ancienne taxe de vente fédérale. Vous vous souviendrez, monsieur le Président, de l'ancienne taxe de vente fédérale, qui a fêté ses 65 ans, et dont depuis peut-être 10, 15 ou 20 ans, on disait que c'était une taxe qui était mauvaise pour l'économie, une taxe qui aidait aux importations et qui nuisait aux exportations, une taxe que l'on devrait abolir, une taxe qui a 22 000 exemptions, une taxe qui s'applique uniquement à 75 000 commerces à travers le pays. C'était une taxe qui devait être modifiée. Nous étions le seul pays au monde à avoir encore ce type de taxation. On se devait de l'enlever. Et l'idéal aurait été de l'enlever tout simplement, ne pas en parler. Mais, monsieur le Président, dû à l'incompétence du gouvernement libéral du temps, nous avons une dette à payer. Et quand on a une dette à payer, on se doit d'avoir des revenus. De là, la mise en application de la TPS, qui est une source de revenus fiable et nécessaire, nécessaire pour enrayer l'hémorragie dont nous avons héritée en 1984.

• (1530)

J'entends souvent les gens dire, de l'autre côté de la Chambre: Arrêtez donc de parler de 1984, et arrêtez de parler de cela, cela fait sept ans, huit ans. Monsieur le Président, je préférerais ne pas en parler de la dette s'il n'y en avait pas, mais il y en a une. Et on se doit d'expliquer à la population où nous en sommes. Et pour expliquer où nous en sommes, il faut regarder d'où nous sommes partis. Et le point de départ a été notre héritage. Eh bien, notre héritage était une dette énorme en 1984. Et on a dû au fil des ans payer les intérêts sur cette dette. On a dû au fil des ans prendre un déficit d'opérations de 16 milliards et l'amener à un surplus d'opérations de 10 milliards. Et cela, même si l'opposition crie, même si l'opposition fait des chichis, c'est une réalité avec laquelle il faut vivre et avec laquelle ce gouvernement-ci travaille, prend ses responsabilités et réalise des choses.

Monsieur le Président, vous me faites signe que mon temps de parole s'écoule. Mais j'aimerais souligner le problème de la dette, ce qu'il apporte d'autre. Il apporte que cette année le gouvernement fédéral va déboursier 41 milliards de dollars en intérêts. En intérêts seulement, nous allons, cette année, payer 41 milliards de dollars. La plus grosse dépense du budget total du gouvernement fédéral, c'est le coût de l'intérêt sur la dette. Même avec une diminution des taux d'intérêts, cela équivaut à plus

du montant total de pensions de sécurité de la vieillesse que l'on paie, d'allocations familiales, d'assurance-chômage, pensions des vétérans. Et mon point est le suivant: Pouvons-nous imaginer la chance et le plaisir que nous aurions à gouverner si nous n'avions pas le fardeau de 41 milliards de dollars d'intérêts à payer? Pouvons-nous imaginer, monsieur le Président, ce qu'on pourrait faire de plus pour les Canadiens et les Canadiennes si nous n'avions pas à supporter et à payer 41 milliards de dollars en intérêts sur une dette que nous n'avons même pas créée, une dette dont nous avons héritée, et je dis bien héritée?

Même si mon collègue d'en face n'est pas heureux, chez nous à Trois-Rivières, on dit tout le temps: La vérité choque. Il est en train de se choquer, donc cela veut dire que c'est vrai.

**M. Milliken:** Je suis choqué!

**M. Vincent:** Vous voyez, il est choqué parce que la vérité choque. Mais il faut vivre avec cela, monsieur le Président.

Cela étant dit, nous avons pris des mesures difficiles dans presque tous les secteurs, dans presque tous les ministères, pour faire en sorte justement d'avoir une administration qui soit plus saine, une administration qui corresponde à la réalité économique du Canada. Vous entendrez toujours des gens dire que le gouvernement fédéral dépense inutilement et qu'il y a des choses qui se font qui ne devraient pas se faire. Eh bien moi, je leur dis que c'est vrai, monsieur le Président. Mais en même temps, je mets au défi n'importe quelle famille canadienne ou n'importe quelle entreprise canadienne de me prouver qu'il n'y a pas, dans leur budget, des dépenses, représentant 1 p. 100, qu'ils ont faites mais qui ont été jugées comme une erreur de parcours, une dépense fofolle dont ils n'ont pas vraiment eu conscience. Un p. 100, ce n'est pas beaucoup, monsieur le Président, dans le budget familial ou dans le budget d'une entreprise qu'on aurait peut-être pu gérer différemment.

En prenant pour acquis qu'on accepte ce 1 p. 100, monsieur le Président, je leur suggère de se reporter au budget du gouvernement fédéral que je situe, aux fins de la discussion, à 150 milliards de dollars. Monsieur le Président, 1 p. 100, cela représente 15 milliards de dollars. Donc, je dis aux Canadiens et aux Canadiennes que probablement, malheureusement, il y a 1 p. 100 des dépenses du gouvernement fédéral qui nous échappent pour une raison ou pour une autre, pour un manque de ressources ou parce que le coût de surveillance, à travers les 40 ministères, à travers les agences et à travers le pays, serait plus énorme que le coût de la dépense. C'est quand même 15 milliards, monsieur le Président, et c'est beaucoup d'argent pour le contribuable canadien. On peut facilement écrire 15 milliards en lettres, mais en chiffres,